

**Enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire
nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale
photovoltaïque au sol, d'un poste combiné et d'une clôture par la
société SA NEOEN**

PROCÈS VERBAL DE REMISE DES OBSERVATIONS

Le vendredi 22 mars 2024 en mairie de La Clotte, siège de l'enquête publique désignée ci-dessus, j'ai remis à Mr Romain Bouveresse tous les documents permettant de prendre en compte les observations recueillies entre le 13 février et le 15 mars 2024

1. La comptabilité des observations reçues
 - o sur le registre
 - o sur la messagerie dédiée
 - o par courrier
 - o sous forme de pétition
2. Le classement synthétique des observations
 - a) liées au choix du lieu
 - b) liées à la proximité des habitations
 - c) liées à l'absence de concertation préalable et aux conditions d'information
 - d) liées aux impacts sur l'environnement
 - e) liées à la construction et au fonctionnement de la centrale photovoltaïque
 - f) liées au projet agricole
 - g) relatives au dossier administratif
 - h) sans intérêt du fait de leur caractère excessif.
3. Les copies papier de toutes ces remarques
4. Les mêmes en format numérique.

J'y rajoute les demandes de précision suivantes :

1. La commune de La Clotte a entrepris la rédaction de son Plan Local d'Urbanisme, est-il prévu dans ce plan la définition de zone spécifiquement dédiées afin d'y accueillir des projets de type centrale photovoltaïque ? (ZAER ou STECAL) Et si oui, les parcelles concernées par l'enquête en feront-elles partie ?
2. Le projet peut-il être réduit afin de pouvoir éloigner les panneaux des habitations limitrophes et ainsi en diminuer sensiblement l'impact ? Et si oui, dans quelles conditions ?
3. Dans la mesure où une réduction des surfaces interviendrait, le projet agricole pourrait-il continuer d'être viable ?

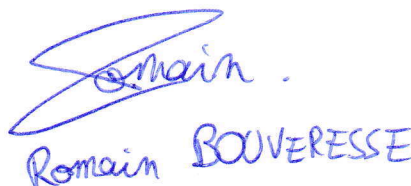
Conformément à l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2024 le mémoire en réponse de la SA NEOEN devront me parvenir avant le 5 avril 2024.

Fait en deux exemplaires originaux,
A La Clotte le 22 mars 2024
Le Commissaire enquêteur,

Pour la SA NEOEN,



Jacques VIAN



Romain BOUVERESSE